

l'occasion, à voile ou à moteur... Pas besoin d'investir de meter ou louer un bate

1 **François-Xavier Bodin, 38 ans, chef de projet Internet à Bordeaux**

Il passe tous ses week-ends sur le bassin d'Arcachon

COÛT DE SON VOILIER

Prix d'achat en 1995	9 200 euros
Principales charges/an	740 euros
dont entretien	380 euros
assurances	240 euros
emplacement	120 euros

Dès le mois de mars, presque chaque week-end, François-Xavier Bodin prend la direction de Claouey, un petit port du bassin d'Arcachon. Une heure de route pour retrouver «Iboga», un Jouët 680 acheté il y a huit ans : 6,80 mètres de long, trois couchages, une table flanquée de deux bancs en bois... Un niveau de confort suffisant pour ce cadre : «Je ne passe pas ma vie sur mon voilier, explique-t-il. Il m'aide seulement à décompresser après la semaine de travail : j'y embarque souvent mes deux filles ou des amis, par exemple pour un pique-nique sur l'île aux Oiseaux, une réserve naturelle située au milieu du bassin.» Le prix de son joujou ? Seulement 9 200 euros en 1995. Une seconde main, bien sûr : «Iboga» accuse vingt-cinq ans d'âge. Neuf, ce type de voilier (un First 211 ou un Sun 2000) vaut entre 15 000 et 20 000 euros. Mais à quoi bon payer ce prix ? Le vieux voilier fait parfaitement l'affaire et sa valeur ne baisse plus. François-Xavier est à peu près certain de retrouver sa mise à la revente. Un bateau identique vient de changer de propriétaire pour 10 000 euros.

Quant aux frais d'entretien, ils sont très raisonnables : quelques haubans à remplacer de temps en temps, une voile à faire raccommoder, le petit moteur arrière (450 euros

d'occasion) à changer tous les dix ans... Depuis 1995, François-Xavier n'a pas dépensé plus de 1 000 euros en frais de réparation. «A partir du moment où on ne sort pas en haute mer, la mécanique n'est pas trop sollicitée et elle peut tenir bon pendant des années.»

Reste à payer les frais annexes. Mais ils ne sont pas non plus ruineux : pas de taxe de navigation du fait de l'ancienneté du voilier (une vignette vaut de 100 à 300 euros par an selon la taille du bateau) ni de frais de port car l'«Iboga» est amarré à un corps-mort, un bloc

de béton enfoui sous l'eau (seulement 120 euros de taxe par an). Enfin, l'hiver, le bateau reste échoué sur une plage du coin. Solution astucieuse : «Cela m'évite de payer la sortie de l'eau et 120 euros par mois de frais de gardiennage», explique François-Xavier Bodin. A.F. ♦

Capital ^{2,50 €}
www.capital.fr

N° 143
Août 2003



Un bon vieux Jouët d'occasion de 6,80 mètres de long suffit amplement à François-Xavier Bodin (à droite sur la grande photo) et ses amis pour sillonner les 84 kilomètres de côtes du bassin.

PHOTOS : S. GERRAUD POUR CAPITAL